



CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT
Procès-verbal - Rencontre du

DATE : 22 10 2024 , 18 h 30

LIEU : À la salle multi

Personnes présentes

| | |
|-----------------------|--|
| Valérie Jean | Direction |
| | Représentant(e) de la communauté |
| Catherine Pelletier | Représentant(e) des parents |
| Marie-Claude Servant | Représentant(e) des parents |
| Pierre-Luc Duchesneau | Représentant(e) des parents et président |
| Tanya Ducharme | Représentant(e) des parents |
| Vivianne Desmeules | Représentant(e) des parents |
| Caroline Vallée | Représentant(e) du personnel de soutien |
| Annie Ducas | Représentant(e) du personnel enseignant |
| Nancy Laflamme | Représentant(e) du personnel enseignant |
| Marie-Émilie Bilodeau | Représentant(e) du personnel professionnel |
| Chantal Leblanc | Représentant(e) du service de garde |

Personne(s) absente(s)

Public

Aucun public présent

| Numéros de décisions | Sujets | | Résumé | Suivis à faire |
|----------------------|--------|--|--|----------------|
| | 1. | Ouverture de la séance, mot de bienvenue et vérification du quorum | L'ouverture de la séance a lieu à 18h33. Le quorum est atteint. | |
| 001-CE 2024/2025-01 | 2. | Lecture et adoption de l'ordre du jour du 22 octobre 2024 | Suite à la lecture de l'ordre du jour, il est résolu de l'adopter tel que présenté par Mme Annie Ducas. | |
| 001-CE 2024/2025-02 | 3. | Lecture et approbation du procès-verbal du 6 juin 2024 | Il est résolu d'adopter le procès-verbal du 6 juin 2024 par Mme Catherine Pelletier tel que rédigé. | |
| | 4. | Questions du public | Aucune question du public. | |
| 001-CE 2024/2025-03 | 5. | Calendrier des rencontres à adopter | Le calendrier des rencontres est présenté et Mme Jean mentionne que certaines d'entre elles peuvent se tenir en virtuel. L'heure est maintenue à 18h30 pour 2024-2025. Les membres se présentent à tour de rôle. Le calendrier est adopté par Mme Nancy Laflamme tel que suggéré. | |
| | 6. | Dénonciation d'intérêt et autorisation de transmission d'informations | Mme Jean mentionne, qu'en tant que membres du Conseil d'établissement, ils doivent remplir obligatoirement deux formulaires : la dénonciation d'intérêts ainsi que l'autorisation de transmission d'informations. Ils sont invités à le faire après la rencontre. | |
| 001-CE 2024/2025-04 | 7. | Projet de garde-robe scolaire | Ce sujet a déjà été discuté l'an passé au Conseil d'établissement. Mme Jean souhaite apporter une garde-robe scolaire afin de développer un sentiment d'appartenance chez les jeunes. Ce ne serait pas un uniforme, mais plutôt des vêtements avec le logo de l'Envol : tuque, casquette, coton ouaté et chandail court. Aucune gestion serait à faire à l'école autre que la réception et la distribution de la marchandise. Une demande pourrait aussi être faite à la Fondation REVHVI afin d'aider les parents à défrayer les coûts. Un sondage sera | |

| | | | | |
|---------------------|------------|----------------------------|--|----------------------------------|
| | | | éventuellement envoyé aux parents afin de connaître leur opinion sur le sujet. D'ailleurs, un chandail à l'effigie de l'école a été remis en début d'année à tous les membres du personnel. Mme Annie Ducas adopte le projet de garde-robe scolaire. | |
| | 8. | Budget de l'école | <p>Le 17 octobre dernier avait lieu la rencontre du comité de répartition des ressources. Elle avait pour but de décider de quelle façon celles-ci allaient être réparties entre les écoles. Des recommandations ont été faites pour l'investissement. Pour ce qui est du budget de l'école, Valérie pourra présenter les prévisions à la prochaine séance du Conseil d'établissement.</p> <p>Pour 2023-2024, il y a eu moins de dépenses de fonctionnement que prévues dû à la grève, mais plus de dépenses d'investissement à cause de la conciergerie. Le surplus budgétaire de l'an passé a été versé dans un fond mutualisé au Centre de services et le comité de répartition des ressources va décider ce qu'il en fera. L'année 2023-2024 a donc été une belle année financière. Mme Jean mentionne qu'avec les nombreux dossiers, elle souhaite une direction adjointe pour la prochaine année à temps complet.</p> <p>Pour 2024-2025, les dépenses doivent être surveillées et bien évaluées avec les nouvelles règles comptables du ministère.</p> | Prévisions budgétaires 2024-2025 |
| 001-CE 2024/2025-05 | 9. | Sorties éducatives | Mme Jean propose de faire parvenir aux membres les demandes de sorties avant les rencontres afin qu'ils puissent en prendre connaissance. Toute sortie à plus de 1,6 km doit être approuvée par le Conseil d'établissement. Certaines sont gratuites, d'autres sont chargées aux parents et d'autres sont subventionnées par différentes mesures. Les demandes de sorties, d'octobre à décembre, sont présentées et adoptées à l'unanimité. | |
| | 10. | Normes et modalités | Les normes et modalités seront un point de décision à la prochaine séance. Ce document présentant l'évaluation des apprentissages dans les divers programmes sera mis à jour et envoyé aux membres. Il doit être approuvé à chaque année. | Normes et modalités à approuver |

| | | | | |
|---------------------|-----|---|---|--|
| | 11. | Informations de la présidence | M.Duchesneau informe les nouveaux membres qu'ils devront écouter 7 capsules sur les droits et pouvoirs des membres du Conseil d'établissement d'ici la fin de l'année. | |
| 001-CE 2024/2025-06 | 12. | Informations du représentant au comité de parents du CSS des Premières Seigneuries | Il n'y avait pas de représentant l'an passé. Mme Tanya Ducharme se propose pour cette année. Approuvé à l'unanimité. | |
| | 13. | Informations du représentant du service de garde | Aucune information n'est donnée. | |
| | 14. | Informations de la direction | <p>Mme Jean prend la parole et parle du défi du manque de personnel encore présent. Elle mentionne aussi qu'un incident est arrivé dans l'agrandissement : un camion a heurté la bâtisse. Tout est sécuritaire et a été vérifié par les architectes.</p> <p>L'exercice de feu devrait avoir lieu d'ici les 2 prochaines semaines.</p> <p>Quant au débarcadère, le fond pour l'asphaltage a été fait, mais avec le mauvais matériel. Il est donc à refaire. À la mi-novembre, le débarcadère devrait être en fonction pour les transports. La rampe d'accès à l'entrée principale sera enlevée, car elle était temporaire.</p> | |
| | 14. | Questions et commentaires des membres du conseil d'établissement | Mme Vallée souligne la semaine des directions. A ce sujet, un 5 à 7 aura lieu pour saluer le travail des équipes prochainement. | |
| | 15. | Levée de l'assemblée | La levée de l'assemblée a lieu à 19h52. | |
| | | | | |

| | | | |
|--|----------------------------|--|----------------------------|
| | Signature de la présidente | | Signature de la secrétaire |
|--|----------------------------|--|----------------------------|